

RÉGION ACADÉMIQUE

Les Abymes, Le Mercredi 03 Octobre 2018

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de région académique
Guadeloupe
Recteur d'académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale

Service Division des
examens et concours

- Vu le décret 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée.

- Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

- Vu la circulaire n°2017-026 du 14 février 2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

Dossier suivi par
LENGRAI Pascal

Téléphone
0590 478128
Poste : 8596

Fax
0590 478155

Courriel
florent.manijean@ac-guadeloupe.fr

Localisation
Parc d'activités La
Providencia ZAC de
Dothemare

Adresse postale
Parc d'activités La
Providencia ZAC de
Dothemare
B.P. 480

ARRETE

ARTICLE 1 : Une session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) est ouverte au titre de l'année **2019**.

ARTICLE 2 : Le registre des inscriptions est ouvert du **lundi 15 Octobre 2018 au Jeudi 15 Novembre 2018**

ARTICLE 3 : La fiche d'inscription (2 pages) devra être téléchargée sur le site de l'académie.

www.ac-guadeloupe.fr

ARTICLE 4 : Les dossiers d'inscription, soigneusement complétés, seront retournés uniquement par courriel AU PLUS TARD LE JEUDI 15 NOVEMBRE 2018, aux adresses suivantes :

- ce.dec@ac-guadeloupe.fr

- florent.manijean@ac-guadeloupe.fr

AUCUN DOSSIER D'INSCRIPTION DEPOSE DANS LES BOITES AUX LETTRES DU RECTORAT OU POSTE HORS DELAI NE SERA ACCEPTE.

ARTICLE 5 : Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de la Guadeloupe est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Recteur et par Délégation
Le Chef de la Division
des Examens et Concours
Jean-Pierre THEROSIET

LE RECTEUR

Mostafa FOURAR